



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION DU DROIT
D'EXPLOITATION DU SPECTACLE "REVUE DE
RUE"**

**DÉCISION N° DM-22-436
EN DATE DU 22 NOVEMBRE 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT la volonté de la ville d'organiser un spectacle inaugural pour célébrer les fêtes de fin d'année.;

CONSIDÉRANT la proposition faite par la Compagnie Remue Ménage ;

D É C I D E

DE SIGNER un contrat avec la Compagnie remue-ménage Siège social situé au : 50 avenue Sémard à 94200 IVRY SUR SEINE. Association loi 1901, pour la création, la diffusion et la promotion de projets artistiques Représentée par Lebehrec Damien en sa qualité de Président. Afin d'assurer la prestation du spectacle Revue de Rue le 2/12/2022 de 19h à 20h30 dans le cadre de la soirée d'inauguration des fêtes de fin d'année ; le montant de la prestation s'élève neuf mille huit cents soixante-quatre euros et vingt-cinq centimes (9864,25 euros) TTC

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT-ALBANEL

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20221122-lmc1H10249H1-AR
Date de réception en Préfecture : 22/11/2022
Date de Publication : 22/11/2022